

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 167

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE



PROGRAMME 167
Liens entre la Nation et son armée

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Isabelle SAURAT

Secrétaire générale pour l'administration

Responsable du programme n° 167 : Liens entre la Nation et son armée

Le programme 167 « Liens entre la Nation et son armée » regroupe les crédits dédiés aux politiques concourant à la diffusion de l'esprit de défense au sein de la Nation à travers deux actions distinctes : l'organisation de la journée défense et citoyenneté (JDC) et du service militaire volontaire (SMV) assurée par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) et la mise en œuvre de la politique de mémoire du ressort de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).

Les actions menées par le ministère des armées au profit de la jeunesse, en appuyant l'engagement des armées, directions et services, visent à placer la jeunesse au cœur de la défense.

Comme en 2020, la crise sanitaire a fortement perturbé l'activité de la DSNJ et l'exécution de ses missions en 2021. Ainsi, la journée défense et citoyenneté (JDC), seul lien institutionnel formel subsistant entre les jeunes et les armées depuis la suspension de la conscription, n'a pas pu être mise en œuvre selon son format classique d'une journée de 8 heures en présentiel, mais uniquement selon des formats adaptés aux évolutions de la situation sanitaire :

- du 1er janvier au 9 juin 2021 en métropole : JDC en ligne, d'une durée de 2 heures, entièrement dématérialisée ;
- du 9 juin au 31 décembre 2021 : JDC adaptée, d'une durée de 3 heures 30.

Grâce à ce dispositif modulaire, près de 920 000 jeunes ont été reçus en JDC en 2021. Ces formats adaptés ont en outre permis d'accueillir ceux dont le passage en JDC prévu en 2020 avait été reporté en raison des périodes de confinement.

En parallèle, dans le cadre du service national universel (SNU), piloté par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS), la DSNJ a organisé et conduit la journée de défense et de mémoire (JDM) au profit de près de 15 000 jeunes volontaires.

En matière de coordination des actions jeunesse, la DSNJ a poursuivi le développement des actions en vue de renforcer le lien armées – jeunesse et l'attractivité du ministère. Cette mission s'inscrit désormais dans le cadre du plan « Ambition armées-jeunesse 2022 », lancé par la ministre déléguée en mars 2021, qui met en cohérence les différents dispositifs déployés au profit des jeunes.

Dans ce cadre, les classes de défense, les cadets de la défense et les périodes militaires d'initiation et de perfectionnement permettent aux jeunes de mieux connaître le quotidien des unités militaires. Avec les cordées de la réussite (tutorat) et les lycées de la défense (accueil de boursiers, classes préparatoires à l'enseignement de défense), le ministère des armées s'attache, par ailleurs, à accompagner et encourager les jeunes dans leur parcours éducatif et d'insertion socio-professionnelle. Enfin, l'accueil de stagiaires de tous niveaux, de contrats armées-jeunesse et de volontaires du service civique permet à chacune et chacun, selon ses souhaits, de découvrir et de mieux comprendre les enjeux de la défense nationale.

Le SMV, service à compétence nationale rattaché à la DSNJ, est un dispositif interarmées d'inclusion sociale des jeunes métropolitains en difficulté. Il offre aux jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi la possibilité d'apprendre un métier parmi plus de 50 filières en adéquation avec les besoins des bassins d'emploi dans l'un de ses 7 centres. Fort de résultats probants et d'un taux d'insertion supérieur à 70% depuis sa création, le SMV a poursuivi sa mission d'insertion avec 1229 volontaires stagiaires recrutés en 2021, accueillant ainsi 1457 bénéficiaires (dont 228 volontaires expert). A la demande du Président de la République, le SMV vient d'installer une nouvelle antenne à Marseille. En

2021, et malgré les circonstances liées à la crise sanitaire, le SMV est parvenu à atteindre et dépasser son objectif de 1200 jeunes, avec l'incorporation de 1 229 volontaires et a élevé le niveau d'insertion à 82% (contre 70% en 2020).

La politique de mémoire du ministère des armées vise à conserver et à transmettre les patrimoines issus des conflits contemporains et à ancrer la cohésion sociale dans la connaissance d'une histoire commune.

En 2021, les commémorations relatives aux poursuites du cycle du 150ème anniversaire de la guerre de 1870 (siège de Belfort, hommage à Denfert-Rochereau) et du cycle du 80ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale (combats des Forces Françaises Libres ; serment de Koufra du général Leclerc et actions de la Résistance intérieure ; hommage à Honoré d'Estienne d'Orves) ainsi que le 30ème anniversaire de la guerre du Golfe (opération Daguet) ont été réalisées.

Malgré la crise sanitaire, la restauration de la nécropole d'Eygalayes (Drôme) et les travaux de nettoyage des emblèmes et de changement des plaques à la nécropole nationale d'Amblény (Aisne) ont été achevés. Des travaux ont été entrepris afin d'assurer le nettoyage des emblèmes de la nécropole nationale de La Doua (Rhône), ainsi que les travaux de création d'un ossuaire à Pierrepont (Meurthe-et-Moselle) pour accueillir les dépouilles des 400 soldats retrouvés à Spincourt (Meuse). L'exercice 2021 a par ailleurs été marqué par la réalisation d'un grand nombre d'études de maîtrise d'œuvre, en vue de restaurer, dans les prochaines années, les sites les plus dégradés.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé

INDICATEUR 1.1 : Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC

INDICATEUR 1.2 : Coût moyen par participant

OBJECTIF 2 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi

INDICATEUR 2.1 : Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF**1 – Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé****INDICATEUR mission****1.1 – Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Intérêt de la JDC du point de vue du jeune	%	84	87,47	84	84	90	85
Impact de la JDC sur l'image des armées	%	89	89,55	89	89	91,3	90

Commentaires techniques**Précisions méthodologiques**

Les données sont issues des réponses des jeunes français(es) aux questionnaires d'évaluation au terme de leur JDC. Elles sont intégrées dans le système informatique « modernisation du passage des tests » (MOPATE), agrégées dans un « infocentre » de la DSNJ dédié et exploitées dans le cadre du suivi d'activité de la direction et utilisées pour la rédaction des documents budgétaires.

Sous-indicateur 1.1.1 « Intérêt de la JDC du point de vue des jeunes » :

Cet indicateur permet de mesurer la satisfaction de l'utilisateur à l'issue de sa journée « Défense et citoyenneté ». Ce taux peut être calculé pour chaque site, pour une période donnée.

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de réagir à l'affirmation : « Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de cette journée » : les réponses « très satisfait » et « satisfait » sont prises en compte au numérateur de l'indicateur. Le dénominateur prend en compte le nombre de réponses enregistrées dans MOPATE pour cette question.

Sous-indicateur 1.1.2 « Impact de la JDC sur l'image des armées » :

Cet indicateur évalue l'appréciation portée par les jeunes sur l'image de la défense et des armées au terme de la JDC. Ce taux peut être calculé pour chaque site, pour une période donnée.

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de réagir à l'affirmation : « La JDC m'a donné une meilleure image de la défense et des armées » : les réponses « d'accord » ou « plutôt d'accord » sont prises en compte au numérateur de l'indicateur. Le dénominateur prend en compte le nombre de réponses enregistrées dans MOPATE pour cette question.

Un traitement informatique sera réalisé à partir des questionnaires pour présenter à l'avenir une distinction genrée des réponses aux questions et permettre une appréciation plus fine de la satisfaction des jeunes Françaises et Français vis-à-vis de la JDC.

INDICATEUR**1.2 – Coût moyen par participant**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Coût moyen par participant	€	135,66	157,60	<140	<107	100,96	<140

Commentaires techniques**Précisions méthodologiques**

Le coût moyen de la JDC par participant est le résultat du rapport entre le budget total consacré à la JDC et le nombre de jeunes présents à la JDC sur une année.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Objectifs et indicateurs de performance

Au numérateur : le budget total consacré à la JDC comprend la totalité des paiements supportés par le P 167 - BOP DSNJ (titres 3 et 6), la part estimée du soutien mutualisé des bases de défense consacrée à la JDC (P 178), la masse salariale de la DSNJ hors SMV (P 212), la masse salariale et les primes estimées des animateurs JDC (P 212 et P 152 pour les gendarmes) et les dépenses d'investissement (infrastructure et informatique : T5, P 212).

Au dénominateur : le nombre de jeunes présents à la JDC sur l'année N.

Source des données : le numérateur est extrait des restitutions Chorus avec un retraitement de la part de la DSNJ. Le dénominateur (nombre de présents) est extrait de la base de données (infocentre) de la DSNJ.

Limites et biais connus :

- Le numérateur a été affecté en 2020 et 2021 par des économies exceptionnelles liées à la sous-consommation ponctuelle de certains postes de dépense (alimentation, déplacement des jeunes, indemnités de déplacement des encadrants, etc.), induite par l'adaptation du format de la JDC au contexte sanitaire.
- L'outil analytique CHORUS CAN ne prend pas en compte les nouvelles missions de la DSNJ (JDM, actions en faveur de la jeunesse) et ne peut répartir les charges communes (notamment T2) entre les différentes missions de la direction. Cette limite conduit à majorer le coût de la JDC.

Compte tenu de la variabilité importante des participants au cours des deux dernières années en raison de la crise sanitaire, le coût moyen par participant connaît lui-même des variations importantes.

La cible 2023 a été redéfinie en conformité avec la nouvelle méthode à l'occasion du PAP 2022. Elle s'élève désormais à moins de 142€.

ANALYSE DES RÉSULTATS**INDICATEUR 1.1 « Taux de satisfaction de l'utilisateur de la JDC »**

Les résultats des deux sous-indicateurs sont supérieurs aux cibles fixées par le PAP 2021 et sont en progression par rapport à 2020, exercice qui s'était lui-même caractérisé par des résultats élevés. Malgré les changements de format de la JDC en raison de la crise sanitaire, l'intérêt des administrés et leur perception des armées n'ont donc pas été érodés. Ce constat devra être néanmoins confirmé avec une année complète sous format nominal restauré.

Afin de mener sa mission en période de crise sanitaire et éviter un report excessif de jeunes à recevoir en JDC, la DSNJ a déployé des dispositifs innovants :

- la JDC en ligne, du 1^{er} janvier au 9 juin 2021 : d'une durée de deux heures, réalisée en distanciel par Internet ;
- la JDC adaptée, de juin à décembre 2021 : à la faveur d'une amélioration de la situation sanitaire, cette JDC adaptée, d'une durée de trois heures trente en présentiel, est pilotée par un seul animateur.

Ces mesures ont permis de limiter le nombre de jeunes n'ayant pas réalisé leur JDC.

Ces formats ont cependant nui à **la promotion du recrutement dans les armées**, se traduisant par une **dégradation du taux d'intérêt pour les métiers de la défense** : celui-ci est passé de près **de 25 % en 2019** avant la crise sanitaire, à **moins de 12 % en 2021** (JDC en ligne).

Par ailleurs, le passage à la JDC en ligne a **interrompu la détection des jeunes en difficulté de lecture** et rendu plus complexe l'identification et le suivi des jeunes décrocheurs.

Ce constat confirme la nécessité de revenir rapidement à une JDC au format d'une journée complète, assurée par deux animateurs.

INDICATEUR 1.2 « Coût moyen par participant »

Le coût moyen de la JDC constaté depuis 2 ans (2020 et 2021) subit fortement les effets de la crise sanitaire et l'adaptation des formats. Il ne peut pas être considéré comme représentatif d'une JDC en format nominal.

L'année 2021 se solde ainsi par une baisse du coût moyen de la JDC par participant à 100,96 € au regard de la cible PAP 2021 actualisée à 107€. Le coût moyen estimé pour 2021 résulte des modalités exceptionnelles mis en place par la DSNJ pour poursuivre l'accueil des jeunes (cf. §1.1). Malgré le nombre de jeunes plus élevé en raison du rattrapage des JDC des jeunes n'ayant pas pu réaliser leur JDC en 2020, la baisse du coût moyen s'explique par une diminution de certains postes de dépenses par rapport à une année normale : quasi absence de dépenses d'alimentation pour toute l'année 2021, absence de dépenses de transport lors des JDC en ligne, réduction des dépenses de rémunération des animateurs des JDC (un seul animateur contre 2 en format classique).

OBJECTIF

2 – Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi

INDICATEUR

2.1 – Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV	%	Sans objet	70,16	>70	>70	82	>70

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques :

Le taux d'insertion permet d'évaluer la performance du dispositif dans sa capacité à insérer des jeunes éloignés de l'emploi. Il comptabilise, hors attrition (jeunes quittant prématurément le dispositif sans insertion professionnelle ou offre de formation) le nombre de volontaires stagiaires insérés vers l'une des 3 catégories suivantes :

- vers l'emploi durable (CDI, CDD ≥ 6 mois (dont contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation), contrat de travail temporaire, contrat saisonnier), création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique, ou contrat aidé) ;
- vers l'emploi de transition (Contrat ≥ 70 heures dans le mois : CDD < 6 mois, contrat de travail temporaire, saisonnier, contrat d'extra) ;
- vers une sortie positive (reprise d'études générales, reprise de cursus professionnel qualifiant ou certifiant).

L'insertion doit intervenir au plus tard dans les 6 mois de la sortie du dispositif du volontaire stagiaire

Alors que le taux d'insertion était mesuré par promotion de volontaires stagiaires jusqu'en 2020 inclus, il est désormais mesuré par année civile. Ce mode de calcul permet davantage de réactivité dans la production de l'indicateur.

Mode de calcul : [Nombre de volontaires stagiaires (VS) insérés entre la signature du primo contrat et jusqu'à 6 mois après leur fin de contrat] / [(nombre de VS RDC (hors dénonciation ou résiliation de contrat sans insertion) + VS insérés avant le terme prévu de leur contrat]

A compter du RAP 2021, cet indicateur est adapté afin de distinguer le taux d'insertion des femmes de celui des hommes, en adaptant le mode de calcul de la manière suivante :

- nombre de jeunes femmes volontaires stagiaires insérées vers l'une des 3 catégories détaillées ci-dessus rapporté au nombre de jeunes femmes volontaires stagiaires rayées des contrôles ou insérées avant le terme prévu de leur contrat ;
- nombre de jeunes hommes volontaires stagiaires insérés vers l'une des 3 catégories détaillées ci-dessus rapporté au nombre de jeunes hommes volontaires stagiaires rayés des contrôles ou insérés avant le terme prévu de leur contrat.

Source des données : Système automatisé de gestion et d'information (SAGI) LAGON.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le SMV a accueilli 1 229 jeunes en 2021, au-delà de l'objectif initial de 1 200. **Les jeunes femmes représentent 26 % de l'effectif des volontaires stagiaires et les jeunes hommes 74 %.**

L'année 2021 a été marquée par la création d'une nouvelle antenne à Marseille, dans le cadre du plan « Marseille en grand » lancé par le Président de la République en septembre 2021. Avec ce 7^{ème} site accueillant des volontaires, le SMV est désormais implanté dans 6 régions administratives sur 13 en France métropolitaine.

Le SMV présente un taux d'insertion de 82 % à fin 2021 (89 % d'insertion pour les femmes et 80 % pour les hommes), nettement au-dessus de la cible annuelle. Cet excellent résultat, fruit de l'implication d'un ensemble d'acteurs, découle également d'un contexte favorable lié au rebond économique, à la forte demande de main d'œuvre et à des profils adaptés aux besoins du marché de l'emploi.

L'essentiel du financement de la formation professionnelle des volontaires est pris en charge par des opérateurs extérieurs au MINARM : les régions, les opérateurs de compétence et certaines et des entreprises partenaires. En 2021, le SMV a poursuivi ses recherches de financements externes, enjeu essentiel pour se développer : allocataire du fonds social européen (FSE) au titre du programme 2019-2020, le SMV est déjà inscrit dans le programme national 2021-2027. Ce mode de fonctionnement novateur vise à maximiser le recrutement et à doper les capacités du SMV en formation et insertion (18,74 M€ sur 2019-2020). Une première avance de 6,1 M€ a été reçue en juillet 2021.

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Liens armées-jeunesse	20 899 926 17 495 940	46 340	30 000 30 000	20 929 926 17 572 280	21 633 726
02 – Politique de mémoire	6 000 000 6 433 968		11 550 000 14 947 330	17 550 000 21 381 298	17 606 131
Total des AE prévues en LFI	26 899 926	0	11 580 000	38 479 926	39 239 857
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+9 060 212 (hors titre 2)		+9 060 212	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-4 224 965 (hors titre 2)		-4 224 965	
Total des AE ouvertes		43 315 173 (hors titre 2)		43 315 173	
Total des AE consommées	23 929 908	46 340	14 977 330	38 953 578	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Liens armées-jeunesse	20 778 956 17 299 641	35 043	30 000 30 000	20 808 956 17 364 684	21 512 756
02 – Politique de mémoire	6 000 000 6 510 799		11 550 000 14 947 586	17 550 000 21 458 385	17 606 131
Total des CP prévus en LFI	26 778 956	0	11 580 000	38 358 956	39 118 887
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+9 060 212 (hors titre 2)		+9 060 212	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-3 804 686 (hors titre 2)		-3 804 686	
Total des CP ouverts		43 614 482 (hors titre 2)		43 614 482	
Total des CP consommés	23 810 440	35 043	14 977 586	38 823 069	

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Dépenses d'intervention		
	<i>Prévision LFI 2020</i>				
	<i>Consommation 2020</i>				
01 – Liens armées-jeunesse	18 460 670 14 970 379	126 761	30 000	18 460 670	19 760 670 15 127 140
02 – Politique de mémoire	6 430 000 5 365 677	82	4 520 000 5 276 301	10 950 000	11 007 428 10 642 061
Total des AE prévues en LFI	24 890 670	0	4 520 000	29 410 670	30 768 098
Total des AE consommées	20 336 055	126 843	5 306 301		25 769 200

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Dépenses d'intervention		
	<i>Prévision LFI 2020</i>				
	<i>Consommation 2020</i>				
01 – Liens armées-jeunesse	18 446 092 14 448 016	126 761	30 000	18 446 092	19 746 092 14 604 777
02 – Politique de mémoire	6 430 000 5 665 021	22 922	4 520 000 5 290 963	10 950 000	11 007 428 10 978 906
Total des CP prévus en LFI	24 876 092	0	4 520 000	29 396 092	30 753 520
Total des CP consommés	20 113 037	149 683	5 320 963		25 583 683

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	20 336 055	26 899 926	23 929 908	20 113 037	26 778 956	23 810 440
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	20 336 055	26 899 926	23 929 908	20 113 037	26 778 956	23 810 440
Titre 5 – Dépenses d'investissement	126 843	0	46 340	149 683	0	35 043
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	126 843	0	46 340	149 683	0	35 043
Titre 6 – Dépenses d'intervention	5 306 301	11 580 000	14 977 330	5 320 963	11 580 000	14 977 586
Transferts aux entreprises	0	0	85 000	0	0	85 000
Transferts aux collectivités territoriales	639 096	800 000	802 145	642 787	800 000	802 145
Transferts aux autres collectivités	4 667 205	10 780 000	14 090 185	4 678 176	10 780 000	14 090 441
Total hors FdC et AdP		38 479 926			38 358 956	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+4 835 247			+5 255 526	

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommées* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Total*	25 769 200	43 315 173	38 953 578	25 583 683	43 614 482	38 823 069

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévus en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	1 969 190	759 931	9 060 212	1 969 190	759 931	9 060 212
Total	1 969 190	759 931	9 060 212	1 969 190	759 931	9 060 212

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/2021		56 980		56 980				
04/2021		3 797		3 797				
05/2021		704 744		704 744				
06/2021		192		192				
07/2021		5 500		5 500				
09/2021		7 885 919		7 885 919				
10/2021		403 080		403 080				
Total		9 060 212		9 060 212				

ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/01/2021		608 000		1 413 402				
Total		608 000		1 413 402				

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/02/2021		881 882		881 882				
Total		881 882		881 882				

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/11/2021						767 179		767 179
Total						767 179		767 179

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/07/2021						604 537		604 537
01/12/2021						4 343 131		4 728 254
Total						4 947 668		5 332 791

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		10 550 094		11 355 496		5 714 847		6 099 970

Justification au premier euro

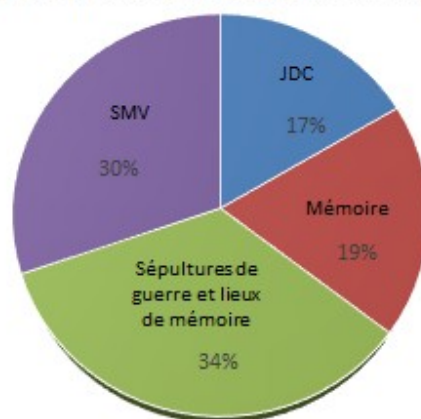
Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Liens armées-jeunesse		20 929 926 17 572 280	21 633 726 17 572 280		20 808 956 17 364 684	21 512 756 17 364 684
02 – Politique de mémoire		17 550 000 21 381 298	17 606 131 21 381 298		17 550 000 21 458 385	17 606 131 21 458 385
Total des crédits prévus en LFI *	0	38 479 926	38 479 926	0	38 358 956	38 358 956
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+4 835 247	+4 835 247		+5 255 526	+5 255 526
Total des crédits ouverts	0	43 315 173	43 315 173	0	43 614 482	43 614 482
Total des crédits consommés	0	38 953 578	38 953 578	0	38 823 069	38 823 069
Crédits ouverts - crédits consommés		+4 361 594	+4 361 594		+4 791 413	+4 791 413

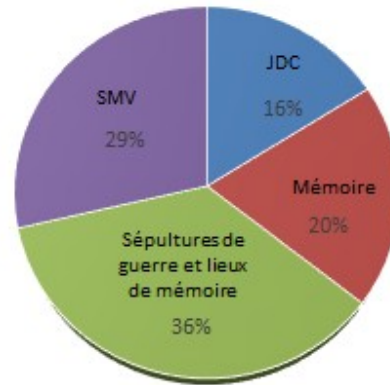
* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Répartition par opération stratégique des engagements en 2021



Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

Répartition par opération stratégique des paiements en 2021**PASSAGE DU PLF À LA LFI**

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	38 917 512	38 917 512	0	38 796 542	38 796 542
Amendements	0	-437 586	-437 586	0	-437 586	-437 586
LFI	0	38 479 926	38 479 926	0	38 358 956	38 358 956

Le programme 167 a fait l'objet d'un amendement de - **437 586** € en AE et CP positionné sur l'activité *Alimentation* de l'OS JDC réduisant donc les ressources du programme.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES**Reports de crédits**

Les reports de crédits par voie fonds de concours se sont élevés en AE et CP à **608 000** € et **1 413 402** € sur le programme 167. Ces crédits ont été ouverts par arrêté du 27 janvier 2021 portant report de crédits. Ils correspondent au financement du service militaire volontaire.

Les reports de crédits hors fonds de concours s'élèvent à **881 882** € sur le programme 167 en AE et CP, ouverts par arrêté du 25 février 2021.

Décret de virement

Le programme 167 a fait l'objet du décret n° 2021-1508 du 19 novembre 2021 portant virement de crédits au bénéfice du programme 169 pour **767 179** € en AE et CP afin de sécuriser le solde du programme 169 et réallouer les ressources rendues disponible par l'anticipation en cours de gestion de la sous-exécution due à la crise sanitaire.

Loi de finances rectificative

La 1^{ère} loi de finances rectificative n° 2021-953 du 19 juillet 2021 a annulé en AE et CP **604 537 €** de crédits positionnés sur la réserve de précaution.

La 2^{ème} loi de finances rectificative n° 2021-1549 du 1^{er} décembre 2021 a annulé **4 343 131** en AE (dont 3 408 471 hors crédits positionnés sur la réserve de précaution) et **4 728 254 €** en CP (dont 3 798 433 € hors crédits positionnés sur la réserve de précaution) correspondant à des moindres besoins, concernant notamment à la journée défense et citoyenneté, conséquence de la crise sanitaire.

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Le programme 167 a fait l'objet d'une ouverture de crédits relatif au fonds de concours « contributions diverses et taxe d'apprentissage finançant le SMV » de **2 116 080 €** en AE et CP (crédits en provenance des régions Grand Est et Nouvelle Aquitaine).

Le programme 167 a fait l'objet d'une ouverture de crédits relatif au fonds de concours « Contribution du fonds social européen au financement du SMV » de **6 888 001 €** en AE et CP.

Le fonds de concours « remboursement par la Belgique des dépenses d'entretien des sépultures militaires belges situées en France » a fait l'objet d'une ouverture de crédits de **56 131 €** en AE et CP.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	1 539 197	1 539 197	0	1 534 358	1 534 358
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	0	1 539 197	1 539 197	0	1 534 358	1 534 358

Les crédits de la réserve de précaution en AE et CP (s'élevant respectivement à **1 539 197 €** et **1 534 358 €**) ont été annulés par les deux loi de finances rectificatives précédemment citées.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 43 315 173	CP ouverts en 2021 * (P1) 43 614 482
AE engagées en 2021 (E2) 38 953 578	CP consommés en 2021 (P2) 38 823 069
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 3 739 332
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 4 361 594	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 35 083 736

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 4 811 775					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0					
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 4 811 775	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 3 739 332	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 1 072 442	
AE engagées en 2021 (E2) 38 953 578	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 35 083 736	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 3 869 842	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 4 942 284	
					Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 4 942 284
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

Justification par action

ACTION

01 – Liens armées-jeunesse

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Liens armées-jeunesse		21 633 726	21 633 726		21 512 756	21 512 756
		17 572 280	17 572 280		17 364 684	17 364 684

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	21 603 726	17 495 940	21 482 756	17 299 641
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	21 603 726	17 495 940	21 482 756	17 299 641
Titre 5 : Dépenses d'investissement		46 340		35 043
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		46 340		35 043
Titre 6 : Dépenses d'intervention	30 000	30 000	30 000	30 000
Transferts aux autres collectivités	30 000	30 000	30 000	30 000
Total	21 633 726	17 572 280	21 512 756	17 364 684

OPÉRATION STRATÉGIQUE : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

1. Description :

La journée Défense et Citoyenneté (JDC) est une obligation légale pour tous les Français âgés de 16 ans à 25 ans et constitue un pré requis pour les inscriptions aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette journée a pour fonction de sensibiliser les appelés aux droits et devoirs du citoyen, de leur diffuser l'esprit de défense et, enfin, de détecter des jeunes en situation d'échec scolaire afin de les orienter vers des structures d'aides adaptées.

Cette OS regroupe également la coordination de l'ensemble des dispositifs en faveur de la jeunesse mis en œuvre par les armées (classes de défense et de sécurité globales, cadets de la défense...).

2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FDC/AD P du	Engagements hors TF	Ecart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FDC/AD P du	Consommation	Ecart Consommation / Prévisions			

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

		PAP				PAP						
		-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)	-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Subvention et Transfert	30 000	0	30 000	0	30 000	0	30 000	0			
OB	Organisation et soutien JDC	3 847 866	0	2 862 555,57	-985 310	3 726 896	0	2 761 596	-965 300	919 185	Nb jeunes	3,1
OB	Conduite et Prestations JDC	14 064 481	0	3 783 262,17	-10 281 219	14 064 481	0	3 461 387	-10 603 094	919 185	Nb jeunes	4,1
	Total	17 942 347	0	6 675 818	-11 266 529	17 821 377	0	6 252 983	-11 568 394			

Afin de rattraper le retard généré par la suspension de la JDC lors de l'année 2020, la LFI 2021 a été construit sur une base de 960 815 jeunes sous un format adapté pendant les 4 premiers mois de l'année puis sur le format habituel pour le restant de l'année. La poursuite de la crise sanitaire a remis en cause ces hypothèses. La JDC s'est finalement déroulée en format dématérialisé du 1^{er} janvier 2021 au 9 juin 2021 puis sous format adapté jusqu'à la fin de l'année. Le format adapté (durée de la JDC réduite à 3h30 sans prise en charge de l'alimentation des appelés) a permis d'organiser deux JDC par jour sur un même site, résorbant ainsi le nombre de reports des JDC non réalisées en 2020.

Pendant cette période, aucune dépense relative aux prestations d'alimentation pour les appelés n'a donc été réalisée. *In fine*, 919 185 jeunes ont pu réaliser leur JDC : 548 815 jeunes en JDC dématérialisée et 370 370 jeunes en JDC adaptée.

OB « Subventions et transferts »

Il s'agit de la subvention versée à l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

OB « Organisation et Soutien métiers JDC »

Cette OB est composée des activités de dépense de service, de déplacement de personnels, de formation et d'instruction, du service civique, des matériels techniques, des modules et formulaires, du transport des intervenants et du fonctionnement des sites.

L'écart entre la consommation et la prévision s'élève à -0,99 M€ en AE et -0,97 M€ en CP. Cet écart s'explique notamment par la mise en place de la JDC dématérialisée puis de la JDC adaptée et se décompose comme suit :

- dépenses de service, du déplacement du personnel et du transport des intervenants et des encadrants : sous-consommation de 0,69 M€ en AE et 0,98 M€ en CP due à l'annulation de missions et de formations pour des raisons sanitaires ;
- réalisation de modules et formulaires : sous-consommation de 0,47 M€ en AE et 0,46 M€ en CP en raison de difficultés techniques de facturation ;
- réalisation et maintenance du matériel technique : surconsommation de 0,31 M€ en AE et de 0,44 M€ en CP due à l'acquisition complémentaire de matériels informatiques pour les organismes territoriaux de la DSNJ afin de moderniser l'équipement.

OB « Conduite et prestations JDC »

Cette OB regroupant près de 80 % des crédits consacrés à la JDC inscrits en LFI (alimentation et transport des jeunes notamment), la reprise tardive de la JDC adaptée a eu un effet majeur sur la consommation des crédits. L'écart entre la prévision et la consommation s'élève à - 10,3 M€ en AE et - 10,6 M€ en CP :

- dépenses d'alimentation : les dépenses d'alimentation réalisées en 2021 n'ont été maintenues que pour les encadrants. La sous-consommation est de 3,4 M€ en AE et 3,6 M€ en CP ;
- dépenses de transport des jeunes : aucune dépense d'indemnisation de transport n'a été engagée dans le cadre de la JDC dématérialisée, conduisant à une moindre consommation de 6,8 M€ en AE et 7 M€ en CP pendant cette seule période. Lors des périodes de JDC adaptée, les dépenses de transport se sont établies à 3,17 M€ en AE/CP.

OPERATION STRATEGIQUE : SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE (SMV)

1. Description :

Le SMV est un outil d'inclusion sociale et territoriale à destination de jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, en situation précaire et identifiés comme décrocheurs. Cette formation comportementale et professionnelle se déroule dans un cadre militaire et vise à l'insertion de ces jeunes dans une vie citoyenne et active.

En 2021, et malgré les circonstances liées à la crise sanitaire, le service militaire volontaire (SMV) est parvenu à atteindre et dépasser son objectif, avec l'incorporation de 1 229 volontaires pour un objectif 2021 de 1200 jeunes. Le niveau d'insertion à l'issue s'est amélioré, s'élevant à 82% (contre 70% en 2020).

La formation professionnelle des volontaires stagiaires (VS) est majoritairement financée par des opérateurs extérieurs. Ainsi, la formation professionnelle des VS incorporés aux 1^{er} RSMV et 3^{ème} RSMV (régiments du service militaire volontaire) en 2021 a été financée par des fonds de concours versés par les régions Grand-Est et Nouvelle Aquitaine.

En parallèle, le SMV a également bénéficié d'une ouverture de fonds de concours de 6,9 M€ au titre du fonds social européen (FSE) afin de financer des activités de soutien du SMV.

2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Engagements hors TF	Ecart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Consommation	Ecart Consommation / Prévisions			
		(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Formation et soutien formation	2 065 235	703 800	5 572 468,01	2 803 433	1 930 765	703 800	4 889 205	2 254 640	1 200	Nbre volontaire	4 074
OB	Rayonnement et recrutement	922 344	0	1 461 930,90	539 587	1 056 814	0	1 066 020	9 206	1 200	Nbre volontaire	888
OB	Fonds social Européen	0	0	5 170 217,58	5 170 218	0	0	5 170 218	5 170 218	1 200	Nbre volontaire	4 644
	Total	2 987 579	703 800	12 204 616	8 513 237	2 987 579	703 800	11 125 442	7 434 063			

OB « Formation et soutien de la formation »

Les écarts positifs entre prévision (crédits budgétaires LFI et rattachement FDC prévu en LFI) et consommation totale s'élèvent respectivement à 2,8 M€ en AE et 2,3 M€ en CP.

Les écarts de consommation de fonds de concours s'expliquent par l'absence d'inscription de 2 M€ en AE et de 2,8 M€ en CP aux ressources prévues en LFI 2021, montants constitués des reports et de rattachements (cf. ci-dessus). Sur ces ressources extrabudgétaires, le SMV a consommé 2,4 M€ en AE et 2,8 M€ en CP.

OB « Rayonnement et recrutement »

L'écart entre les crédits inscrits en LFI et la consommation s'élève à 0,5 M€ en AE et est le résultat d'un effort supplémentaire des actions de communication afin d'atteindre les objectifs de recrutement en 2021 et, pour partie (0,1 M€), de la campagne de communication dédiée au recrutement de volontaires sur Marseille pour 2022 mise en place à la suite de l'annonce présidentielle.

OB « Fonds social européen »

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

La surconsommation s'explique par le versement anticipé des fonds de concours en gestion, aucune ressources n'ayant été prévue en LFI.

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 01

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CRÉDITS DE PAIEMENTS (EN M€)

Niveau	Description	Prévision LFI	Prévision FdC/ADP du PLF	Engagement hors TF	Ecart Utilisation / Prévision LFI	Prévision LFI	Prévision FdC/ADP du PLF	Consommation	Ecart Consommation / Prévision LFI
		(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)
OS	JDC	17 942 347	0	6 675 818	-11 266 529	17 821 377	0	6 252 983	-11 568 394
OS	SMV	2 987 579	703 800	12 204 616	8 513 237	2 987 579	703 800	11 125 442	7 434 063

ECHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE HORS TITRE 2

Niveau	OS	code	PLF/PLR	Engagements		Paiements				Total
				Eng restant à payer à fin 2020	Eng 2021	2021	2022	2023	> 2023	
OS	JDC	016734	PLF	2,38	18,38	18,26	2,23	0,01	0,26	20,76
			PLR	2,20	6,68	6,25	1,14	0,01	1,47	8,87
OS	SMV	016737	PLF	1,36	3,69	3,69	1,36	0,00	0,00	5,06
			PLR	2,30	12,20	11,13	2,53	0,00	0,85	14,51
Ecart (PLR-PLF)				0,75	-3,19	-4,57	0,07	0,01	2,05	2,62

SUIVI DES FONDS DE CONCOURS

Niveau	OS	code	Prévision LFI	Consommation AE	Consommation CP	Ecart Consommation / Prévisions AE	Ecart Consommation / Prévisions CP
OS	SMV	16737	703 800	7 824 975	8 150 838	-7 121 175	-7 447 038
Total			0	7 824 975	8 150 838	-7 121 175	-7 447 038

Le SMV perçoit des fonds de concours issus de conventions régionales et du FSE pour financer respectivement la formation professionnelle externalisée et l'environnement de formation.

Le SMV bénéficie de deux fonds de concours : celui perçu au titre de subventions régionales et celui perçu au titre du FSE. Conformément à la convention, l'OB FSE finance les activités de soutien liées au SMV (habillement, alimentation, et soutien courant) mais également des activités hors de l'OB FSE. En conséquence, la consommation totale du FSE est de 5,4 M€ en AE et 5,3 M€ en CP. Cet écart est principalement dû au financement *via* le FSE de l'activité cursus de formation interne et ce, en accord avec les termes de la convention.

Concernant les fonds de concours perçus au titre de conventions régionales, seules les ressources associées à la convention 2020 signée entre la région Grand-Est et le 1^{er} RSMV étaient inscrites en LFI 2021, soit 0,7 M€ en AE et CP. La convention 2021 avec la région Grand-Est et la convention Nouvelle-Aquitaine étaient alors en cours de négociation.

Au titre des conventions régionales, le SMV a finalement bénéficié de 2,7 M€ en AE et de 3,5 M€ en CP - ouverture et reports 2020 sur 2021 compris.

Dans le détail, les rattachements proviennent de :

- de 0,6 M€ en AE et d'1,4 M€ en CP issus des reports de 2020 sur la gestion 2021 ;
- du rattachement prévu en PLF de 0,7 M€ au titre de la convention 2020 entre la région Grand-Est et le 1^{er} RSMV (cf. ci-dessus) ;
- d'un rattachement au titre convention 2021 avec la région Grand-Est de 1 M€, soit 50% du montant total prévisionnel de la subvention.
- d'un rattachement au titre de la convention 2021 entre le 3^{ème} RSMV et la région Nouvelle Aquitaine de 0,4 M€, soit 50% du montant total prévisionnel de la subvention.

Enfin, le SMV a bénéficié d'une première avance de 20% de la subvention FSE (6,9 M€).

ACTION

02 – Politique de mémoire

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Politique de mémoire		17 606 131 21 381 298	17 606 131 21 381 298		17 606 131 21 458 385	17 606 131 21 458 385

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	6 000 000	6 433 968	6 000 000	6 510 799
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 000 000	6 433 968	6 000 000	6 510 799
Titre 6 : Dépenses d'intervention	11 606 131	14 947 330	11 606 131	14 947 586
Transferts aux ménages	56 131		56 131	
Transferts aux entreprises		85 000		85 000
Transferts aux collectivités territoriales	800 000	802 145	800 000	802 145
Transferts aux autres collectivités	10 750 000	14 060 185	10 750 000	14 060 441
Total	17 606 131	21 381 298	17 606 131	21 458 385

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

La consommation des crédits de l'action 2 « Politique de mémoire » s'établit, en 2021, à 21,5 M€ en AE et 21,5 M€ en CP.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

OPÉRATION STRATÉGIQUE : MÉMOIRE**1. Description :**

Les actions de mémoire recouvrent l'organisation des cérémonies liées à la mémoire des guerres et conflits contemporains, l'édition de la revue « Les chemins de la mémoire » et diverses opérations à caractère pédagogique.

Le budget des subventions et transferts permet d'apporter un soutien à des acteurs publics ou privés (établissements publics, collectivités territoriales, associations, fondations, etc.) pour la réalisation de divers projets mémoriels : manifestations commémoratives et éducatives, représentations théâtrales, expositions, création ou rénovation d'espaces mémoriels.

2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Engagements hors TF	Ecart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Consommation	Ecart Consommation / Prévisions			
		(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Actions de mémoire	4 350 000	0	5 168 718	818 718	4 350 000	0	5 150 282	800 282	22	Nb événements	234 104
OB	Subventions et transferts	2 500 000	0	2 430 961	-69 039	2 500 000	0	2 430 961	-69 039	225	Nb subventions	10 804
Total		6 850 000	0	7 599 679	749 679	6 850 000	0	7 581 243	731 243			

L'OS « Mémoire » présente une surconsommation de +0,75 M€ en AE (soit +10,9 % par rapport à la LFI) et de +0,73 M€ en CP (soit +10,7 % par rapport à la LFI), principalement en raison de surcoûts sur les commémorations (notamment pour le défilé du 14 juillet).

OB « Actions de mémoire »

Les crédits consommés sur cette OB présentent un surcoût concentré sur les commémorations partiellement anticipé en cours de gestion par un redéploiement de crédits à hauteur de 0,7 M€. Une dotation de 0,35 M€ (inchangée par rapport à 2020) a permis de financer les publications et actions pédagogiques dont la revue « Les chemins de la mémoire ».

OB « Subventions et transferts »

La sous-consommation de 0,1 M€ est due à la crise sanitaire.

Un montant de 0,35 M€ a été versé à l'ONAC-VG afin de financer plusieurs projets dont la valorisation et la continuité du programme « Hommage aux combattants d'Afrique » et son extension aux soldats ultramarins, la préparation du programme pédagogique sur les mémoires OPEX, ainsi que l'accompagnement du concours national de la Résistance et de la Déportation.

Pour le soutien de projets mémoriels, 2,1 M€ ont été versés : 83 acteurs mémoriels (fondations, établissements publics, collectivités, associations) ont ainsi bénéficié de subventions qui leur ont permis de mener à bien divers projets ; 15 projets culturels ont été soutenus (expositions, programmations culturelles publications ou colloques) ; et 24 autres dans le cadre de la rénovation ou création de lieux de mémoire. Les subventions ont également financé 117 projets mémoriels menés par des établissements scolaires impliquant 11 070 élèves et enseignants. Pour la deuxième année d'affilée, la crise sanitaire a conduit de nombreux établissements scolaires à renoncer à leurs projets pédagogiques.

OPÉRATION STRATÉGIQUE : SEPULTURES DE GUERRE ET LIEUX DE MEMOIRE**1. Description :**

L'opération stratégique « sépultures de guerre et lieux de mémoire » finance la valorisation et la rénovation des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) du ministère des armées. Elle soutient également le tourisme de mémoire.

2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Engagements hors TF	Ecart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Consommation	Ecart Consommation / Prévisions			
		(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Opérations "lieux de mémoire" réalisés par l'État	1 650 000		1 435 057	-214 943	1 650 000		1 482 686	-167 314	230 000	Nb sépultures	
OB	Subventions et transferts	9 050 000	56 131	12 428 227	3 322 096	9 050 000	56 131	12 428 227	3 322 096	850 000	Nb sépultures	
	Total	10 700 000		13 863 284	3 107 153	10 700 000		13 910 913	3 154 782			

Les niveaux d'engagement et de besoin de paiement ont été supérieurs à la prévision (+3,1 M€ en AE et +3,2 M€ en CP) du fait de surcoûts d'opérations de rénovation en cours et de la prise en compte d'opérations non programmées rendues nécessaires. Des réallocations de crédits ont permis de financer ces besoins supplémentaires.

OB « Opérations « Lieux de mémoire » réalisées par l'État »

La sous-consommation de -0,2 M€ en AE et de -0,2 M€ en CP s'explique principalement par les retards dans les travaux pour l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre à l'étranger effectués par les ambassades (hors Algérie, Maroc).

OB « Subventions et transferts »

Les crédits de l'OB ont été consommés à hauteur de 12,43 M€ en AE et en CP, soit une surconsommation de +3,3 M€ en AE et CP (+36,7 % par rapport à la LFI), au profit de l'ONAC-VG (+3,1 M€) et des partenariats publics territoriaux (+0,3 M€).

L'ONAC-VG a bénéficié de versements à hauteur de 11,4 M€, soit 3,1M€ de plus que le montant prévu en LFI (8,25 M€). Le rattachement de fonds de concours est conforme au montant attendu (0,1 M€). L'Office a également reçu une subvention complémentaire (3,1 M€ en AE et en CP) destinée à pallier les surcoûts de rénovation de lieux de mémoire (mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, ateliers à Montluc (Rhône) et ossuaires à Notre-Dame de Lorette (Pas de Calais)).

Malgré la crise sanitaire, la restauration de la nécropole d'Eygallayes (Drôme) et les travaux de nettoyage des emblèmes et de changement des plaques à la nécropole nationale d'Amblény (Aisne) ont été achevés. Des travaux ont été entrepris afin d'assurer le nettoyage des emblèmes de la nécropole nationale de La Doua (Rhône), ainsi que les travaux de création d'un ossuaire à Pierrepont (Meurthe-et-Moselle) pour accueillir les dépouilles des 400 soldats retrouvés à Spincourt (Meuse). L'exercice 2021 a par ailleurs été marqué par la réalisation d'un grand nombre d'études de maîtrise d'œuvre, en vue de restaurer, dans les prochaines années, les sites les plus dégradés.

Les partenariats publics territoriaux ont fait l'objet d'un soutien financier de 1,1 M€ (montant prévu en LFI : 0,8 M€) destiné à sept nouveaux projets de rénovation ou de création d'équipements mémoriels structurants dans les territoires :

- l'aménagement de chemins de mémoire valorisant l'armée des Alpes de 1940 (Isère) ;

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

- l'aménagement des jardins mémoriels et la place prévue pour les cérémonies commémoratives du musée du débarquement d'Arromanches-les-Bains (Calvados) ;
- la rénovation du monument commémoratif de la carrière des fusillés et du musée de la Résistance de Châteaubriant (Loire-Atlantique) ;
- la restauration des espaces mémoriels de la chapelle mortuaire et de la crypte ossuaire de l'église de Loigny-la-Bataille (Eure-et-Loir) ;
- la création du centre de ressources multimédia pour l'émancipation des femmes dans le monde, sur la commune de Saint-Amand-Les-Eaux (Nord), dans la maison natale de Louise de Bettignies, figure de la Première Guerre Mondiale ;
- l'actualisation de la scénographie du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) ;
- la réhabilitation du mémorial des marins morts pour la France de la pointe Saint-Mathieu (Finistère).

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHESE ACTION 02

Niveau	Description	AE				CP			
		Prévision LFI	Prévision FdC/ADP du PLF	Engagement hors TF	Ecart Utilisation / Prévision LFI	Prévision LFI	Prévision FdC/ADP du PLF	Consommation	Ecart Consommation / Prévision LFI
		(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)
OS	Mémoire (MEM)	6 850 000		7 599 679	749 679	6 850 000		7 581 243	731 243
OS	Sépultures de guerre et lieux de mémoire (SEPU)	10 700 000	56 131	13 863 284	3 107 153	10 700 000	56 131	13 910 913	3 154 782
	Total	17 550 000	56 131	21 462 963	3 856 832	17 550 000	56 131	21 492 156	3 886 025

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE HORS TITRE 2

Niveau	OS	PLF/PLR	Engagements		Paiements				
			Eng restant à payer à fin 2020	Eng 2021	2021	2022	2023	> 2023	Total
OS	Mémoire (MEM)	PLF	0,26	6,85	6,85	0,26			
		PLR	0,04	7,60	7,58	0,06			
OS	Sépultures de guerre et lieux de mémoire (SEPU)	PLF	0,06	10,76	10,76	0,06			
		PLR	0,07	13,86	13,91	0,02			
	Ecart (PLR-PLF)		-0,20	3,86	3,89	-0,23			

SUIVI DES FONDS DE CONCOURS

La répartition des fonds de concours, des attributions de produits réalisés et des ressources exceptionnelles est la suivante :

Niveau	OS	Prévision LFI	Consommation	Ecart Consommation / Prévisions
OS	Sépultures de guerre et lieux de mémoire (SEPU)	56 131	56 131	0

Le montant de l'indemnité annuelle due par le gouvernement belge aux autorités françaises pour l'entretien des tombes militaires belges en France perçu en 2021 au titre de 2020 est de 56 131 €.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | Justification au premier euro

Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État**RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS**

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
AEFE - Agence pour l'enseignement français à l'étranger (P185)	1 000	1 000			2 000	2 000
Transferts	1 000	1 000			2 000	2 000
ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre (P169)	3 427 428	3 427 428	8 450 000	8 450 000	11 712 131	11 712 131
Transferts	3 427 428	3 427 428	8 450 000	8 450 000	11 712 131	11 712 131
Musée de l'air et de l'espace (P212)					90 000	90 000
Transferts					90 000	90 000
Musée de l'armée (P212)					310 000	310 000
Transferts					310 000	310 000
Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » (P169)					8 000	8 000
Transferts					8 000	8 000
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (P175)					20 000	20 000
Transferts					20 000	20 000
CNRS - Centre national de la recherche scientifique (P172)					15 000	15 000
Transferts					15 000	15 000
EPIDE - Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (P102)					1 000	1 000
Transferts					1 000	1 000
Total	3 428 428	3 428 428	8 450 000	8 450 000	12 158 131	12 158 131
Total des transferts	3 428 428	3 428 428	8 450 000	8 450 000	12 158 131	12 158 131